

Allianz Emerging Markets Bond Fund - I (H2-EUR) - EUR

Fonds d'obligations des pays émergents (couverture extensive face à l'EUR)

Allianz 
Global Investors

Morningstar Rating™¹

★★★ Notations selon 31/8/2019

Objectif d'investissement

Le Fonds cible essentiellement les marchés obligataires des pays émergents. L'objectif d'investissement est d'obtenir sur le long terme une appréciation du capital supérieure à la moyenne.

Gérant



Richard House
(depuis 30/6/2019)



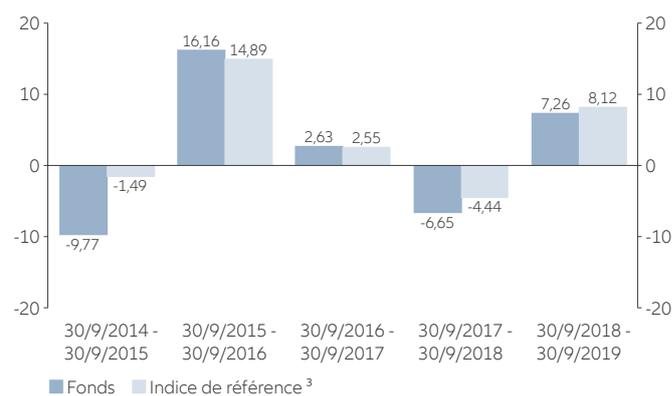
Malie Conway
(depuis 30/6/2019)

Performance

sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Historique de performance (%)²

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds	10,40	-0,58	0,27	3,44	7,26	2,76	0,91	7,71	1,50	123,61	5,32	2,42	-4,67	10,77	8,09	-10,15
Indice de réf. ³	10,45	-0,69	0,78	4,03	8,12	5,95	1,95	19,92	3,70	154,33	6,20	5,72	0,74	8,32	8,21	-7,04

Le fonds en bref

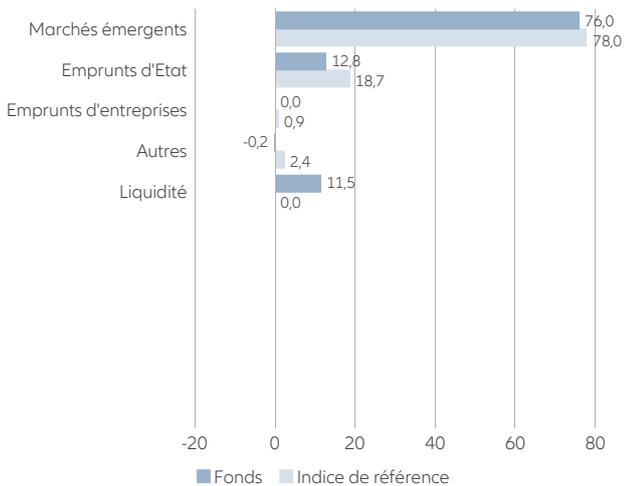
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	IE0034110852 / AOB MDO
Indice de référence ³	JP Morgan EMBI Global Diversified (hedged in Euro)
Société de gestion	Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors GmbH, succursale au RU
Banque dépositaire	State Street Custodial Services (Ireland) Limited
Date de lancement	24/3/2004
Actifs sous gestion	422,96 millions EUR
Actifs nets de la part	176,18 millions EUR
Clôture de l'exercice	31/12/
Distribution des revenus au 4/3/2019	4,548 EUR
Intervalles des distributions	annuelle
Montant min. d'investissement (VP)	4 000 000 EUR
Autorisation de commercialisation	AT, CH, CL, CZ, DE, ES, FR, GB, IE, NL

Ratios risque / bénéfice

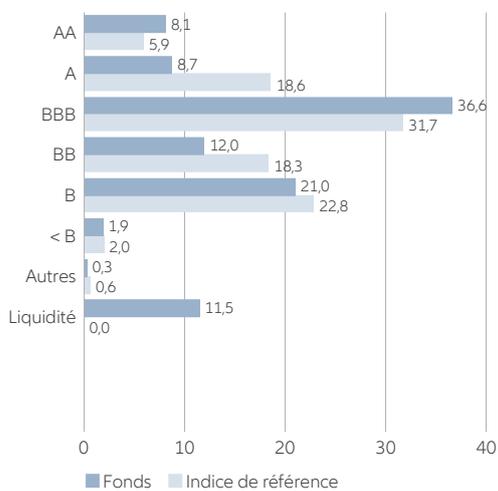
	3 ans	5 ans
Alpha (%)	-1,03	-2,20
Bêta	0,99	1,07
Coefficient de corrélation	0,95	0,94
Ratio d'information	-0,57	-0,99
Ratio de Sharpe ⁴	0,22	0,28
Ratio de Treynor	1,30	1,66
Tracking error (%)	1,80	2,23
Volatilité (%) ⁵	5,79	6,28

Structure du fonds ⁶

par émetteur/genre d'emprunt en % (en fonction de la valeur sur le marché)



par notations financières en % (en fonction de la valeur sur le marché) ⁷



Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	7,83
Rendement nominal moyen (%)	5,34
Rendement actuariel le plus défavorable (%) ⁸	4,30
Rating moyen	BBB

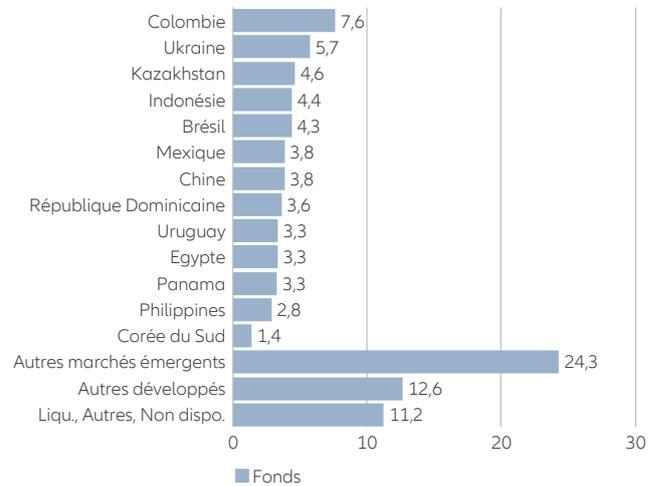
Structure des coûts

Commission forfaitaire en % p.a. ⁹	0,78
TFE en % ¹⁰	0,78

10 principales lignes du fonds (%)

REPUBLIC OF COLOMBIA FIX 3.875% 25.04.2027	5,05
UKRAINE GOVERNMENT REGS FIX 7.750% 01.09.2023	3,94
PETROLEOS MEXICANOS REGS FIX 6.840% 23.01.2030	3,82
KUWAIT INTL BOND REGS FIX 3.500% 20.03.2027	3,54
STATE OF QATAR REGS FIX 4.000% 14.03.2029	3,18
FED REPUBLIC OF BRAZIL FIX 5.625% 21.02.2047	3,17
REPUBLIC OF INDONESIA REGS FIX 5.250% 08.01.2047	2,97
REPUBLIC OF PHILIPPINES FIX 3.950% 20.01.2040	2,85
REPUBLIC OF AZERBAIJAN REGS FIX 3.500% 01.09.2032	2,82
REPUBLIC OF KAZAKHSTAN REGS FIX 4.875% 14.10.2044	2,46
Total	33,80

par pays/répartition géographique en % (en fonction de la valeur sur le marché)



Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	DITEMBD ID
Code Reuters	ALLIANZGI01

Opportunités

- + Potentiel de rendement supérieur à la moyenne des obligations des marchés émergents, possibilité de plus-values en cas de baisse de rendement du marché
- + Gains de change possibles au sein des catégories de placement non couvertes contre la devise de l'investisseur
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

Risques

- Fluctuation des taux d'intérêt, baisse des cours des obligations en cas d'augmentation des taux
- Risques de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital nettement supérieurs à ceux inhérents aux obligations d'État de premier ordre. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Pertes de change possibles au sein des catégories de placement non couvertes contre la devise de l'investisseur
- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Aucune garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active

EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flop 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 3) Historique de l'indice de référence jusqu'à 31/12/2014 JP Morgan EMBI+ (EURO hedged).
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) La ventilation se fonde sur la meilleure notation disponible pour chaque titre. Les données publiées par le fournisseur d'indice reposent sur des notations moyennes et peuvent être différentes.
- 8) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- 9) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
- 10) TER (ratio du coût total) : total des coûts (hors frais de transaction) mis à la charge du fonds pendant l'année écoulée.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devrait augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz Emerging Markets Bond Fund est un compartiment de Allianz Global Investors Fund VII, une société d'investissement à capital variable régie par les lois d'Irlande. La valeur des actions libellées dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garantis. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le

jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exactitude ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited au pays de domicile du compartiment ou Irlande ou la société de gestion par email au www.allianzgi-regulatory.eu ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication desdites recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.